




Plan de cours

COURS :	Philosophie II – L'être humain		
PROGRAMME :	Formation générale		
DISCIPLINE :	Philosophie		
PONDÉRATION :	Théorie : 3h	Pratique : 0h	Étude personnelle : 3h

PROFESSEURE	Bureau	 poste	
FANIE MOUSSEAU	E-138		fanie.mousseau@cegepmontpetit.ca

PÉRIODES DE DISPONIBILITÉ *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
AM					
PM					

COORDONNATEURS DU DÉPARTEMENT	BUREAU	 poste
DENIS COURVILLE (LONGUEUIL)	E - 116	2470
DAVY MOUEMENT (LONGUEUIL)	E - 116	3379
MARC LAMONTAGNE (ÉNA)	C - 122	3352

1. PRÉSENTATION DU COURS

La place de la philosophie dans la formation générale

Les trois cours obligatoires de philosophie visent à cultiver la capacité de réflexion et de jugement des étudiant·e·s. Le Département de philosophie structure ses cours selon une séquence à la fois éthique et historique qui privilégie une démarche posant la question du sens de l'existence, s'interrogeant sur la condition humaine et la possibilité d'une culture commune. L'ensemble des trois cours cherche donc, dans un souci de recherche de la vérité propre à la philosophie, à susciter le désir de se questionner et d'argumenter de façon méthodique et rigoureuse. Ce parcours exige l'étude et la lecture d'œuvres philosophiques dans leur version intégrale ou sous forme de larges extraits.

Le cours de philosophie 102

Le deuxième cours de la Séquence porte sur la signification de l'émergence de la modernité au XVII^e siècle, introduisant une nouvelle conception de l'être humain. L'avènement du sujet et l'idée de liberté, comme leur remise en question critique à l'époque contemporaine, fondent l'étude du second cours.

2. OBJECTIF MINISTÉRIEL

4PH1 – Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain

3. OBJECTIF TERMINAL DE COURS

Au terme de ce cours, l'étudiant·e sera en mesure de caractériser, comparer et prendre une position critique à l'égard de conceptions philosophiques de l'être humain dans une dissertation d'au moins 800 mots.

4. PROBLÉMATIQUE DU COURS

Il arrive, certains matins ou certains soirs, à certains âges ou en certaines saisons, à l'occasion d'un bouleversement ou de rien du tout, que le sens de notre existence ne nous apparaisse plus. Il arrive que le monde qui jusqu'à présent nous était familier, nous semble étranger, obscur, effrayant de beauté et de grandeur. Nous ne parlons pas ici de variations de circonstances ou d'humeur, de connexions neuronales en nombre inadéquats ou d'états psychologiques changeants. Nous parlons d'une expérience existentielle qui se pense philosophiquement - celle du sens et de sa perte - et cela sera notre objet de réflexion durant cette session. Qu'est-ce que ce rapport au monde qui nous le rend tantôt familier, tantôt étranger? Quelles conceptions de

l'homme, du savoir et du monde cela engage-t-il ? Voilà quelques questions qui nous permettront d'approcher philosophiquement la variabilité décrite plus haut.

Ces questions prendront premièrement ancrage dans la pensée de René Descartes, philosophe du 17^e siècle, et de la lecture attentive de ses *Méditations métaphysiques*. « Il ne me semble pas que je puisse sans témérité rechercher et entreprendre de découvrir les fins impénétrables de Dieu [...] », affirme Descartes dans sa quatrième méditation. Nul doute pour lui que le monde est une création divine. Mais les raisons de Dieu nous échappent : le sens « divin » du monde nous est inaccessible. Ici, Descartes s'exerce à délimiter le champ du savoir proprement humain, et ainsi le lieu de l'action humaine. Un nouveau critère viendra circonscrire ce champ : l'étendue limitée de l'entendement humain, c'est-à-dire sa capacité limitée à concevoir clairement et distinctement des idées. Impossible, pour l'humain, de se faire une idée rationnelle des desseins de Dieu. En revanche, il possède en lui ce qu'il faut pour connaître les lois - non plus sacrées mais désormais mathématiques - de la nature, pour enfin se la rendre utile, pour enfin s'élever au-dessus de ses mécanismes et jouir de toute ce qu'elle peut offrir par l'intermédiaire des sciences pratiques. C'est ainsi, paradoxalement, qu'en interdisant à l'homme de spéculer sur le sens divin du monde, Descartes ambitionne de faire de lui le « maître et possesseur » de la nature. Tout comme Dieu, l'homme est extérieur et étranger à la matière inerte et passive du monde. Il est volonté libre et entendement. Par son entendement, cette étrangeté se transforme en familiarité. L'humain est promis à connaître le monde de manière aussi évidente qu'il parvient, en tout premier lieu, à se connaître rationnellement lui-même, à prendre conscience qu'il est essentiellement et simultanément existence et pensée. Et par sa volonté libre, les fins de l'humain se substituent à celles de Dieu. Le monde sera ce que nous voulons qu'il soit, puisque nous pouvons l'expliquer, le maîtriser et le transformer pour « le bien général de l'homme », nous dit Descartes. Voilà le nouvel ordre du monde moderne, avec l'humain-ingénieur à sa gouverne, qui imagine, analyse, projette, ordonne et agit, dessinant du même coup un sens à l'existence humaine.

Cela aurait de quoi satisfaire Albert Camus, philosophe franco-algérien contemporain de la seconde guerre mondiale, pour qui « [...] le sens de la vie est la plus pressante des questions ». Mais depuis Descartes, le sens n'est plus interrogation ou appel adressé au monde. Le monde est à plat, soumis à la raison humaine. Et pourtant, nous dira Camus, c'est au sein même de ce rapport causal au monde, de cet ordre dans lequel l'humain et le monde jouent chacun un rôle défini et complémentaire, que le sens se perd et que nous rencontrons l'absurde. D'abord une vie jalonnée de choix, de buts, d'enchaînement de gestes efficaces. Puis brutalement, alors que la lassitude devrait plutôt engourdir et endormir, nous sommes renvoyés à notre incapacité à soumettre le monde à notre raison. Il résiste, échappe. La familiarité du monde s'effondre comme un décor de carton-pâte, et nous sommes livrée à une lucidité nouvelle : ce monde nous est en fait étranger : nous éprouvons l'absurde. Camus est le penseur de ce retournement paradoxal, et de l'existence humaine qu'il exige. Mais l'absurde ne se dit ni du monde, ni de l'homme. L'absurde est un certain savoir. Opposé, peut-être, à la certitude cartésienne qu'exister et penser sont une seule et même chose, l'absurde est au contraire la conscience de notre incapacité à nous connaître nous-mêmes, de même que la conscience du divorce entre notre appétit de rationaliser le monde et l'insoumission de ce dernier. Tout est fracture. Dans son *Mythe de Sisyphe* que nous étudierons, Camus n'affirme pas que le monde est insensé ; il réaffirme le sens en tant que question, en tant qu'appel sans réponse. Il cherche une manière de vivre, de

vivre heureux, pour les humains conscients de leur condition et qui s'efforcent de conserver ce savoir vivant dans leur quotidien. Avec Camus, il n'est ni question de maîtriser le monde, ni de le subir. Il est question d'aimer y vivre à la hauteur de la révolte que son insoumission provoque en nous.

5. DÉROULEMENT DU COURS

Semaine 1. Présentation du plan de cours (problématique, évaluations, informations diverses)
// Projet cartésien : Présentation du de René Descartes.

Lecture pour prochain cours : *Discours de la méthode* partie 1 (pages à préciser)

Semaine 2. Lecture et analyse du *Discours de la méthode*, partie 1 + quelques éléments partie 6 // Présentation *Méditations métaphysiques* de René Descartes.

Lecture pour prochain cours : Méditation première et seconde

Semaine 3. Lecture et analyse de la méditation première (et peut-être seconde) : le doute (fonction, limite, paradoxes)

Lecture pour le prochain cours : Méditation seconde

Semaine 4. Lecture et analyse de la méditation seconde : analyse approfondie de la notion de *cogito* + incidence de la première certitude dans la connaissance du monde

Pour le prochain cours : étude en vue de l'évaluation 1, prochain cours

*Semaine 5. Évaluation 1 – Explication de texte (Descartes) – (20%)

Lecture pour le prochain cours : Méditation quatrième

Semaine 6. Lecture et analyse de la méditation quatrième : ce que l'humain peut et doit connaître

Lecture pour le prochain cours : *Le mythe de Sisyphe* d'Albert Camus :

- Chapitre 1 : Un raisonnement absurde
 - o Partie 2 : Les murs absurdes
 - o Partie 4 : La liberté absurde

Semaines 7 et 8.

1. Présentation d'Albert Camus et de son livre
2. Lecture et analyse *Le mythe de Sisyphe*, chapitre 1, parties choisies : L'humain ne peut connaître le monde / L'exigence que pose la conscience de l'absurde / Comment vivre sans espérer?

Lecture pour le prochain cours : *Le mythe de Sisyphe*

- Chapitre 2 : L'homme absurde
 - o Partie 2 : La comédie
- Chapitre 3 : La création absurde
 - o Partie 1 : Philosophie et roman
 - o Partie 3 : La création sans lendemain

Semaine 9. Lecture et analyse *Le mythe de Sisyphe*, chapitre 2, partie 2 : L'acteur, une figure de l'homme absurde / Vivre plus, épuiser l'expérience.

Pour le prochain cours : étude en vue de l'évaluation 2, prochain cours

*Semaine 10. Évaluation 2 – Analyse philosophique (Camus)- (25%)

Semaine 11. Lecture et analyse *Le mythe de Sisyphe*, chapitre 3, parties 1 et 3 : La création absurde pour la joie humaine / qu'est-ce que créer? / qui crée?

Lecture pour le prochain cours : *Le mythe de Sisyphe*

- Chapitre 4 : Le mythe de Sisyphe

Semaine 12. Lecture et analyse *Le mythe de Sisyphe*, chapitre 4 : « Il faut imaginer Sisyphe heureux » / s'approprier son destin sans s'approprier le monde.

Pour le prochain cours : Étude en vue de l'évaluation 3, prochain cours

*Semaine 13. Examen récapitulatif (15%)

Semaine 14. Révision

*Semaine 15. Examen final en classe (30%)

6. ÉVALUATIONS*

1- Explication de texte (Descartes) (20%) : sem. 5

2- Analyse philosophique (Camus) (25%) : sem. 10

3- Examen récapitulatif (15%) : sem. 13

4- Carnet de bord : 1 question à répondre à l'occasion de 10 cours (10%)

5- Analyse philosophique (Descartes et Camus) (30%, min. 1000 mots) : sem. 15

*Toutes les évaluations sont faites en classe

7. CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Clarté
- Cohérence du propos
- Pertinence et richesse du contenu
- Compréhension des textes lus et des enjeux étudiés
- Rigueur des explications et de l'argumentation

8. MATÉRIEL REQUIS

3 livres à imprimer *obligatoirement* (en version gratuite sur internet) + un livre à acheter à la Coop.:

Le discours de la méthode de René Descartes

http://classiques.uqac.ca/classiques/Descartes/discours_methode/Discours_methode.pdf

***Imprimer les parties 1 et 6**

Les méditations métaphysiques de René Descartes

http://classiques.uqac.ca/classiques/Descartes/meditations_metaphysiques/meditations_metaphysiques.pdf

***Imprimer les méditations 1, 2, et 4.**

Le monde ou le traité de la lumière de René Descartes

http://classiques.uqac.ca/classiques/Descartes/extraits/le_monde/le_monde.pdf

***Imprimer en entier**

Le mythe de Sisyphe. Essai sur l'absurde d'Albert Camus

Éditions Gallimard, collection Folio, 1985

***Disponible à la Coop. du cégep**

9. BIBLIOGRAPHIE

ALQUIÉ, Ferdinand, *Leçons sur Descartes*, Paris, Éditions de la Table Ronde, 2005.

ALQUIÉ, Ferdinand, *Descartes. L'homme et l'œuvre*, Paris, Hatier, 1988.

ALQUIÉ, Ferdinand, *La découverte métaphysique de l'homme chez Descartes*, Paris, PUF, 1987.

BRÉHIER, Émile, *Histoire de la philosophie* (7 vol.), Paris, Presses Universitaires de France (PUF), 1931.

CAVAILLÉ, Jean-Pierre, *Descartes, la fable du monde*, Paris, Vrin et EHESS, 1991.

DE BUZON, Frédéric, Denis Kambouchner, *Le vocabulaire de Descartes*, Paris, Ellipses.

DESCARTES, René, *Discours de la méthode*, Paris, Gallimard (coll. Folio essais), 1991.

DESCARTES, René, *Méditations métaphysiques. Objections et réponses*, Paris, GF Flammarion, 2011.

FLEURY, Cynthia (coord.), *Imagination, imaginaire, imaginal*, Paris, PUF (coll. Débats philosophiques), 2006.

GUÉROULT, Martial, *Descartes selon l'ordre des raisons : âme et Dieu* (vol. 1), Paris, Aubier-Montaigne, 1968.

JACOMINO, Baptiste, *Apprendre à philosopher avec Camus*, Paris, Ellipse, 2012

NGUYEN-VAN-HUY, Pierre, *La métaphysique du bonheur chez Albert Camus*, Neuchâtel, Les Éditions de la Baconnière, 1962

MATTEI ASEYN, Jean-François, *Comprendre Camus*, Paris Max Milo, 2013

QUILLIOT, Roger, *La mer et les prisons. Essai sur Albert Camus*, Paris, Gallimard, 1956

REY, Pierre-Louis, *Camus. L'homme révolté*, Paris, Gallimard (coll. Découvertes)

TANASE, Virgil, *Camus*, Paris, Gallimard (coll. Folio), 2010

10. CONDITIONS DE RÉUSSITE DU COURS

Lecture des textes à l'étude

La lecture des textes à l'étude est obligatoire : elle permet à l'étudiant·e de s'approprier les questions traitées et de faire ainsi une démarche philosophique en entrant en discussion avec les auteurs. Le fait d'assister au cours et de prendre des notes ne dispense pas l'étudiant·e du travail de lire les textes à l'étude.

Note de passage

La note de passage d'un cours est de 60 %.

Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire. Toute absence non motivée par des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeure, etc.) à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note zéro (0) pour ladite activité. Il revient à l'étudiant·e de prendre les mesures pour rencontrer son/sa professeur·e et de lui expliquer les motifs de son absence avec pièces justificatives à l'appui. Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par le/la professeur·e, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre le professeur ou la professeure et l'étudiant·e.

Remise des travaux

Le Département de philosophie a adopté les principes suivants :

- Les travaux doivent être remis à temps. Aucun retard n'est donc permis, à moins d'une entente avec le/la professeur·e.
- Une telle entente n'exclut pas qu'une pénalité soit imposée à l'étudiant·e retardataire.
- Le cas échéant, cette pénalité ne doit pas dépasser : a) quotidiennement : 5 % de la note du travail; b) au total : 10 % de la note du travail.

Présentation matérielle des travaux

L'étudiant·e doit respecter les *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* adoptées par le Collège, disponibles sous l'onglet « Méthodologie » du site de la bibliothèque :

<https://rmsh.cegepmontpetit.ca/normes-de-presentacion-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep/>

Qualité de la langue

La qualité de la langue française est rigoureusement prise en considération par tous les professeurs du Département. Ceux-ci insistent donc auprès des étudiant·e·s afin qu'ils soignent la qualité de la langue parlée et écrite puisqu'elle est intimement liée à l'expression même d'une pensée claire et cohérente. Jusqu'à 10 % de la note d'un travail peut être retranché en guise de pénalité pour les fautes de français.

Plagiat et autres manquements à l'honnêteté intellectuelle

Les personnes étudiantes qui commettent **un plagiat et autres manquements à l'honnêteté intellectuelle** recevront la note de zéro pour l'évaluation, et la professeure ou le professeur en fera un rapport écrit à la coordination départementale, qui le transmettra à la Direction des études en concordance avec l'article 5.6.1 de la PIEA.

- a) Le plagiat consiste à copier, traduire, paraphraser, en tout ou en partie, la production d'une autre personne en se l'attribuant indûment, avec ou sans son consentement, et constitue un manquement à l'honnêteté intellectuelle.
- b) L'utilisation de travaux générés en totalité ou partiellement par une intelligence artificielle, si elle n'est pas autorisée par la professeure ou le professeur, est également considérée comme un manquement à l'honnêteté intellectuelle.
- c) Les actes de fraude, tels que se substituer à un autre étudiant ou une autre étudiante lors d'une évaluation sommative, tromper, tricher ou falsifier des documents ou des résultats, constituent également des manquements à l'honnêteté intellectuelle.
- d) Toute collaboration à de tels actes ou toute tentative de les commettre est également considérée comme un manquement à l'honnêteté intellectuelle.

Modalité de participation aux cours

Une personne qui aura été absente à plus de 10 % de la période totale prévue pour un cours sera invitée à rencontrer son professeur, qui l'aviserá des conséquences possibles de ses prochaines absences. Est susceptible de n'être plus admis en classe tout·e étudiant·e qui, malgré

cette invitation et cet avis, se sera absenté·e à plus de 20 % de la période totale prévue pour un cours.

Téléphones et autres appareils électroniques

Suivant une politique départementale, aucun appareil électronique ne peut être utilisé dans la classe (sauf cas d'une mesure autorisée par le CSA). L'étudiant·e utilisant son téléphone pendant le cours risque l'expulsion.

11. POLITIQUES ET REGLES INSTITUTIONNELLES

Tout·e étudiant·e inscrit·e à Édouard-Montpetit ou à l'ÉNA doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIÉA), les conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* et les règles concernant le traitement des plaintes étudiantes. Le texte intégral de ces politiques est accessible sur le site Internet du Collège : www.cegepmontpetit.ca/cegep/a-propos-du-cegep/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs (par exemple, dans l'agenda étudiant) et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

12. LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS – POUR LES ÉTUDIANT·E·S EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiant·e·s ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées. Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par MIO à « Service, CSA » ou par courriel à servicesadaptés@cegepmontpetit.ca. Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

13. ANNEXE

SUR LE SENS DES NOTES

À titre indicatif, pour les travaux substantiels le sens des notes est établi comme suit :

- i. Un travail se mérite une note allant de 0 % à 40 % s'il manifeste un écart inacceptable avec la question posée. 0 % est automatiquement attribué si le travail est hors-sujet ou s'il constitue un plagiat.

- ii. Un travail se mérite la note de passage, c'est-à-dire 60 %, s'il témoigne de tous les éléments suivants :
 - a. compréhension de l'enjeu soulevé par la question;
 - b. exploration des différentes dimensions du problème présent dans l'enjeu en question;
 - c. mise à contribution des notions du contenu du cours;
 - d. réflexion personnelle (selon la nature du travail);
 - e. développement structuré et cohérent des idées.
- iii. Un travail se mérite une note supérieure à 60 % en proportion de son degré d'aboutissement dans les cinq éléments énoncés précédemment. Des paliers de 5 % sont estimés significatifs dans l'attribution d'une note.

GRILLE D'ÉVALUATION DU FRANÇAIS ÉCRIT

Nombre total de mots	50 % des points retranchés	100 % des points retranchés
250	4 fautes	8 fautes
500	8	16
750	13	25
1000	17	33
1250	21	42

*Ces grilles d'évaluation ont été créées avec la collaboration de M. Jean-Sébastien Ménard, enseignant de littérature.